LES RESTAURANTS DU CŒUR LES RELAIS DU CŒUR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2020

MAZARS

DELOITTE & ASSOCIES

MAZARS SA

61 rue Henri Regnault – 92075 – LA DEFENSE CEDEX Tél: +33 (0)1 49 97 60 00 – Fax: +33 (0)1 49 97 60 01

SA D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE

Capital de: 8 320 000 euros - RCS Nanterre B 784 824 153

DELOITTE & ASSOCIES

6, place de la Pyramide – 92908 – PARIS LA DEFENSE CEDEX Tél : +33 (0)1 40 88 28 00 – Fax : +33 (0)1 40 88 28 28

SAS D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES Capital de : 2 188 160 euros - RCS Nanterre B 572 028 041

LES RESTAURANTS DU CŒUR LES RELAIS DU CŒUR

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 Reconnue d'Utilité Publique Siège social : 42, rue de Clichy – 75009 PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2020

LES RESTAURANTS DU CŒUR – LES RELAIS DU CŒUR

Comptes Annuels Exercice clos le 30 avril 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Les Restaurants du Cœur - Les Relais du Cœur relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 17 décembre 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mai 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

LES RESTAURANTS DU CŒUR – LES RELAIS DU CŒUR

Comptes Annuels Exercice clos le 30 avril 2020

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823—7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- La conformité aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 des modalités d'établissement du compte d'emploi annuel des ressources (note « 12 » de l'annexe);
- Les contributions volontaires en nature (heures de bénévolat, mises à disposition de personnel ou de moyens techniques, partenariats et dons alimentaires), dont les modalités de détermination sont exposées dans la note « 11.c » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français LES RESTAURANTS DU CŒUR - LES RELAIS DU CŒUR

Comptes Annuels Exercice clos le 30 avril 2020 ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider de l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de nondétection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions déclarations volontaires, les fausses ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et

LES RESTAURANTS DU CŒUR – LES RELAIS DU CŒUR

Comptes Annuels Exercice clos le 30 avril 2020 non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense, le 7 janvier 2021

Les commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

JEAN-CLAUDE MARTY

DocuSigned by:

1BD2485CBEA8402...

MAZARS

JEROME EUSTACHE

Docusigned by:
Jérême Eustadu
3DCD59F6CF01441...





1. BILAN - ACTIF

ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU CŒUR - LES RELAIS DU CŒUR

		AU 30/04/2019		
BILAN ACTIF (en €)	BRUT	Amortissements et provisions	NET	NET
Immobilisations incorporelles				
Autres Immobilisations incorporelles	4 214 957	3 553 010	661 948	607 086
Immobilisations incorporelles en cours	950 313		950 313	830 622
sous-total - Immobilisations incorporelles	5 165 271	3 553 010	1 612 261	1 437 708
Immobilisations corporelles				
Terrains	516 579		516 579	516 579
Constructions	7 972 099	6 293 569	1 678 530	1 913 742
Intallations techniques, matériel et outillage	114 507	98 158	16 349	22 832
Autres Immobilisations corporelles	5 537 347	4 489 588	1 047 759	1 216 381
Immobilisations corporelles en cours	1 284 719		1 284 719	980 576
sous-total - Immobilisations corporelles	15 425 250	10 881 315	4 543 935	4 650 109
Immobilisations financières				
Parts sociales souscrites	1 307 437		1 307 437	1 307 437
Prêts	11 434		11 434	11 434
Dépôts et cautionnements versés	266 358		266 358	251 930
Autres immobilisations financières	47 940		47 940	47 940
sous-total - Immobilisations financières	1 633 169		1 633 169	1 618 741
TOTAL I - ACTIF IMMOBILISE	22 223 689	14 434 325	7 789 364	7 706 559
Stocks	27 643 743	1 869 037	25 774 707	22 368 034
Créances clients	11 543 059	1 009 037	11 543 059	8 609 149
Autres créances	6 360 075	114 679	6 245 395	5 605 591
Valeurs mobilières de placement	69 612 116	114073	69 612 116	37 243 411
Disponibilités (comptes bancaires, livrets et caisses)	33 904 899		33 904 899	53 228 360
Charges constatées d'avance	330 434		330 434	485 989
Onal yes constatees a availe	JJU 4 J 4		JJU 4J4	1 00 303
TOTAL II - ACTIF CIRCULANT	149 394 326	1 983 716	147 410 610	127 540 534
TOTAL GENERAL	171 618 015	16 418 041	155 199 975	135 247 093

2. BILAN - PASSIF

ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU CŒUR - LES RELAIS DU CŒUR

BILAN PASSIF (en €)	AU 30/04/2020	AU 30/04/2019
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droits de reprise	11 504 748	11 473 748
Fonds de prévoyance pour la continuité des Missions Sociales	102 210 556	110 389 444
Résultat de l'exercice	8 159 117	-8 178 888
TOTAL I - FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	121 874 420	113 684 303
Provisions pour risques	1 698 465	1 480 064
Provisions pour charges	318 333	299 977
TOTAL II - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 016 798	1 780 041
Fonds dédiés	3 420 131	2 272 883
TOTAL III - FONDS DEDIES	3 420 131	2 272 883
<u>Dettes</u>		
Emprunts et dettes financières diverses	188 948	235 208
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 310 690	6 605 393
Dettes fiscales et sociales	3 291 448	3 656 518
Autres dettes	12 740 396	7 012 746
Produits constatés d'avance	357 143	0
TOTAL IV - DETTES	27 888 625	17 509 864
TOTAL GENERAL	155 199 975	135 247 093

COMPTE DE RESULTAT

1. COMPTE DE RESULTAT - CHARGES

ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU CŒUR - LES RELAIS DU CŒUR

COMPTES DE RESULTAT - CHARGES (en €)	AU 30/04/2020	AU 30/04/2019
Achats		
Achats pour missions sociales	66 189 590	63 758 214
Denrées fournies par l'Union Européenne	26 355 004	25 895 551
Variation de stock pour missions sociales	-1 841 722	1 662 986
Autres achats stockés	322 130	241 663
Variation de stock autres achats stockés	5 330	4 237
Sous-total - Achats	91 030 332	91 562 652
Autres achats et charges externes	13 688 107	10 789 781
Impôts, taxes et versements assimilés	786 693	633 492
Charges de personnel		
Rémunération brute du personnel	4 054 603	3 561 077
Charges sociales	1 508 304	1 395 994
Autres charges de personnel	151 791	139 466
Sous-total - Charges de personnel	5 714 698	5 096 537
Autres Charges		
Subventions accordées par l'Association aux Associations Départementales	24 062 960	22 653 963
Autres charges	1 007 036	919 545
Sous-total - Autres charges	25 069 996	23 573 508
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 025 013	010 516
Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant	24 000	910 516 891 497
Dotations aux provisions sur actir circulant Dotations aux provisions pour risques et charges	222 401	579 150
Sous-total - Dotations aux amortissements et provisions	1 271 414	2 381 163
TOTAL I - CHARGES D'EXPLOITATION	137 561 240	134 037 133
Intérêts et charges assimilées	2 218	6 772
TOTAL II - CHARGES FINANCIERES	2 218	6 772
Charges sur opérations de gestion		
Charges sai operations as gestion	1 947 301	590 670
Charges sur opérations de gestion	1 947 301 10 696	590 670 0
Charges sur opérations de capital	10 696	0
Charges sur opérations de capital Dotations aux amortissements et aux provisions	10 696 31 000	0 42 000
Charges sur opérations de capital Dotations aux amortissements et aux provisions TOTAL III - CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 696 31 000 1 988 998	0 42 000 632 670
Charges sur opérations de capital Dotations aux amortissements et aux provisions TOTAL III - CHARGES EXCEPTIONNELLES Impôts sur les sociétés	10 696 31 000 1 988 998 331 661	0 42 000 632 670 306 065
Charges sur opérations de capital Dotations aux amortissements et aux provisions TOTAL III - CHARGES EXCEPTIONNELLES Impôts sur les sociétés TOTAL IV - IMPOTS SUR LES SOCIETES	10 696 31 000 1 988 998 331 661 331 661	0 42 000 632 670 306 065 306 065
Charges sur opérations de capital Dotations aux amortissements et aux provisions TOTAL III - CHARGES EXCEPTIONNELLES Impôts sur les sociétés TOTAL IV - IMPOTS SUR LES SOCIETES Engagements à réaliser	10 696 31 000 1 988 998 331 661 331 661 2 654 362	0 42 000 632 670 306 065 306 065 2 063 663
Charges sur opérations de capital Dotations aux amortissements et aux provisions TOTAL III - CHARGES EXCEPTIONNELLES Impôts sur les sociétés TOTAL IV - IMPOTS SUR LES SOCIETES Engagements à réaliser TOTAL V - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	10 696 31 000 1 988 998 331 661 331 661 2 654 362 2 654 362	0 42 000 632 670 306 065 306 065 2 063 663 2 063 663
Charges sur opérations de capital Dotations aux amortissements et aux provisions TOTAL III - CHARGES EXCEPTIONNELLES Impôts sur les sociétés TOTAL IV - IMPOTS SUR LES SOCIETES Engagements à réaliser TOTAL V - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	10 696 31 000 1 988 998 331 661 331 661 2 654 362 2 654 362 142 538 478	0 42 000 632 670 306 065 306 065 2 063 663 2 063 663
Charges sur opérations de capital Dotations aux amortissements et aux provisions TOTAL III - CHARGES EXCEPTIONNELLES Impôts sur les sociétés TOTAL IV - IMPOTS SUR LES SOCIETES Engagements à réaliser TOTAL V - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V) EXCEDENT DE l'EXERCICE	10 696 31 000 1 988 998 331 661 331 661 2 654 362 2 654 362 142 538 478 8 159 117	0 42 000 632 670 306 065 306 065 2 063 663 2 063 663 137 046 303
Charges sur opérations de capital Dotations aux amortissements et aux provisions TOTAL III - CHARGES EXCEPTIONNELLES Impôts sur les sociétés TOTAL IV - IMPOTS SUR LES SOCIETES Engagements à réaliser TOTAL V - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V) EXCEDENT DE l'EXERCICE TOTAL GENERAL	10 696 31 000 1 988 998 331 661 331 661 2 654 362 2 654 362 142 538 478 8 159 117 150 697 595	0 42 000 632 670 306 065 306 065 2 063 663 2 063 663 137 046 303
Charges sur opérations de capital Dotations aux amortissements et aux provisions TOTAL III - CHARGES EXCEPTIONNELLES Impôts sur les sociétés TOTAL IV - IMPOTS SUR LES SOCIETES Engagements à réaliser TOTAL V - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V) EXCEDENT DE l'EXERCICE TOTAL GENERAL EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	10 696 31 000 1 988 998 331 661 331 661 2 654 362 2 654 362 142 538 478 8 159 117 150 697 595 AU 30/04/2020	0 42 000 632 670 306 065 306 065 2 063 663 2 063 663 137 046 303 137 046 303
Charges sur opérations de capital Dotations aux amortissements et aux provisions TOTAL III - CHARGES EXCEPTIONNELLES Impôts sur les sociétés TOTAL IV - IMPOTS SUR LES SOCIETES Engagements à réaliser TOTAL V - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V) EXCEDENT DE l'EXERCICE TOTAL GENERAL EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Bénévolat	10 696 31 000 1 988 998 331 661 2 654 362 2 654 362 142 538 478 8 159 117 150 697 595 AU 30/04/2020 1 152 144	0 42 000 632 670 306 065 306 065 2 063 663 2 063 663 137 046 303 AU 30/04/2019 1 007 789
Charges sur opérations de capital Dotations aux amortissements et aux provisions TOTAL III - CHARGES EXCEPTIONNELLES Impôts sur les sociétés TOTAL IV - IMPOTS SUR LES SOCIETES Engagements à réaliser TOTAL V - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V) EXCEDENT DE l'EXERCICE TOTAL GENERAL EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Bénévolat Mécénat de compétences	10 696 31 000 1 988 998 331 661 2 654 362 2 654 362 142 538 478 8 159 117 150 697 595 AU 30/04/2020 1 152 144 3 034 581	0 42 000 632 670 306 065 306 065 2 063 663 2 063 663 137 046 303 AU 30/04/2019 1 007 789 2 529 192

2. COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS

ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU CŒUR - LES RELAIS DU CŒUR

COMPTES DE RESULTAT - PRODUITS (en €)	AU 30/04/2020	AU 30/04/2019
Subventions d'exploitation		
Subvention FEAD	26 355 004	25 895 551
Autres subventions d'exploitation	3 778 070	2 660 428
Sous-total - Subventions d'exploitation	30 133 074	28 555 979
Produits de la générosité du public		
Dons non affectés	74 599 238	66 799 470
Legs, donations, assurance-vie, droits d'auteurs cédés	10 819 301	9 629 422
Produits des manifestations	224 974	260 534
Sous-total - Produits de la générosité du public	85 643 513	76 689 427
Autres fonds privés	11 572 393	7 483 276
Produits des Enfoirés	14 552 783	13 520 826
Produits divers de gestion	92 603	20 036
Reprises sur provisions et amortissements - Transfert de charges	1 630 078	355 345
TOTAL I - PRODUITS D'EXPLOITATION	143 624 444	126 624 889
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	19 805	15 344
Autres intérêts et produits assimilés	390	36
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	450 372	580 395
TOTAL II - PRODUITS FINANCIERS	470 567	595 775
Produits exceptionnels sur opération de gestion	5 043 483	249 830
Produits exceptionnels sur opérations de capital	6 893	0
Reprise de provisions et transferts de charges exceptionnelles	45 095	0
TOTAL III - PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 095 470	249 830
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 507 115	1 396 920
TOTAL IV - REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES SUR EXERCICES ANTERIEURS	1 507 115	1 396 920
TOTAL DES PRODUITS (I + III + III + IV)	150 697 595	128 867 415
DEFICIT DE l'EXERCICE		8 178 888
TOTAL CENTRAL	150 507 505	127.046.202
TOTAL GENERAL	150 697 595	137 046 303

ORIGINE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	AU 30/04/2020	AU 30/04/2019
Bénévolat	1 152 144	1 007 789
Mécénat de compétences	3 034 581	2 529 192
Prestations et dons en nature	3 297 287	2 551 703
Dons alimentaires	22 457 214	11 012 044
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	29 941 226	17 100 728

ANNEXE aux COMPTES

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- ➤ Malgré un contexte économique et social difficile (grève de décembre, mobilisation gilets jaunes, crise sanitaire...), l'exercice 2019-2020 s'est soldé par un niveau exceptionnel de ressources pour l'association grâce notamment à une :
 - Hausse de 7,7 M€ des dons : notamment + 5,3 M€ de dons en ligne et un don de 3 M€ d'un grand donateur,
 - Hausse de 4,1 M€ des autres fonds privés (partenariats et mécénats) : + 1,8 M€ avec l'opération « Le cinéma a du cœur » et + 2,4 M€ liés à l'urgence Covid-19,
 - o Ressource exceptionnelle nette de charges de 2,3 M€ liée aux 30 ans des « Enfoirés ».
- ➤ La crise sanitaire et le confinement intervenus entre mi-mars et mi-mai, ont fortement perturbés la distribution alimentaire dans les centres et les inventaires physiques des stocks alimentaires n'ont pu être réalisés comme habituellement pour l'arrêté des comptes. Ce contexte particulier a donc amené l'association à retenir une méthode de valorisation des stocks et de dépréciation spécifique à cette année. Ce point est traité en détail au 2-c3.
- Dans ce contexte d'urgence sanitaire et conformément à l'ordonnance 2020-306 du 25 mars 2020, l'association a décidé de reporter la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration au 17 décembre 2020, et l'approbation des comptes par l'assemblée générale au 22 janvier 2021.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice comptable a une durée de 12 mois, du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020.

a. Référentiel comptable

Les comptes ont été établis :

- dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base
 - continuité de l'exploitation,
 - o permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
 - o indépendance des exercices,
- conformément au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, en tenant compte des dispositions réglementaires du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation.
- conformément au règlement CRC 2008-12 concernant l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations, fondations et fonds de dotation.

b. Changements de présentation et de méthodes d'évaluation

La présentation des comptes au 30 avril 2020 et les modes d'évaluation n'ont pas été modifiés par rapport à l'exercice précédent.

c. Principes comptables et méthodes d'évaluation

La méthode des coûts historiques est la méthode retenue pour l'inscription des éléments en comptabilité.

1. <u>Immobilisations incorporelles et corporelles</u>

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, compte tenu des coûts directement attribuables nécessaires à leur mise en état d'utilisation et des frais d'acquisition. Elles n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée.

TYPE DE BIEN	DUREE D'AMORTISSEMENT	MODE D'AMORTISSEMENT
Constructions, bâtiments, travaux de gros œuvre, toiture, d'ouvrants	20 ans	Linéaire
Péniche du cœur	15 ans	Linéaire
Algéco, mobilhome, agencements complets de locaux et ravalements	10 ans	Linéaire
Réfrigérateurs, chambres froides, gros matériel de cuisine (four et équipement industriel)	5 ans	Linéaire
Transpallettes, matériel de levage, camions et autres véhicules	5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau et matériel téléphonique	5 ans	Linéaire
Travaux de peinture, de moquette, menuiserie, électro-ménager	3 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire
Logiciels	3 ans	Linéaire
Matériel d'occasion	1 à 3 ans	Linéaire
Literie	1 an	Linéaire

Les immobilisations et les amortissements correspondants apparaissent à leur valeur comptable au 3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES.

2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût historique. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur historique. Elles sont détaillées au 4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.

3. Stocks et dépréciation des stocks

Les stocks sont composés des **denrées alimentaires** destinées à la distribution et des **CD / DVD des concerts des Enfoirés**.

Les CD et DVD des concerts des Enfoirés sont valorisés au coût de fabrication facturé par le fabricant.

Les denrées alimentaires destinés à la distribution appartiennent à l'Association Nationale LES RESTAURANTS DU CŒUR – LES RELAIS DU CŒUR. Les denrées issues du négoce sont valorisées dans les stocks au coût moyen unitaire pondéré (CMUP) et celles issues du FEAD (Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis) au prix de référence du marché négocié par le FEAD.

Il existe trois niveaux de stockage:

 Le 1er niveau avec les entrepôts dits nationaux (EN) qui stockent les denrées négociées et achetées au niveau national (produits conservés à température ambiante et surgelés) et les denrées issues du FEAD,

- Le 2ème niveau avec les entrepôts des associations départementales (AD) alimentés, selon les besoins, de produits des entrepôts nationaux et également des commandes de produits dit BOF (Beurre, Œuf, Fromage) et de fruits et légumes, passés directement par les AD auprès des fournisseurs,
- En 3ème niveau, les lieux de stockage au niveau des Centres alimentés des denrées issues des entrepôts AD et permettant la distribution alimentaire auprès des personnes accueillies.

Les stocks des entrepôts nationaux et des AD sont gérés et évalués toute l'année grâce à l'application Navision. Cette valorisation est ajustée, si nécessaire, à la clôture annuelle des comptes au regard d'un inventaire physique effectué courant avril. Les stocks des centres sont valorisés une seule fois par an, au moment de l'inventaire physique effectué également courant avril.

Exceptionnellement cette année, en raison de la crise sanitaire et du confinement intervenus entre mi-mars et mi-mai, perturbant fortement la distribution alimentaire, les inventaires physiques n'ont pu être réalisés au 30/04/2020. Ce qui nous a amenés à retenir les dispositifs de valorisation suivants pour les stocks :

. **Stocks EN et AD**: Valorisation à partir du stock théorique issu de l'application Navision et arrêté en date du 30 avril 2020, eu égard à la faiblesse des écarts constatés sur les années antérieures entre l'inventaire physique et théorique,

. **Stocks des Centres** : Valorisation à partir d'une moyenne des trois derniers exercices des stocks réels, en raison de l'absence d'un outil de détermination d'un stock théorique et de la stabilité du niveau de ces stocks dans le temps.

			Variation du stock		Impact sur le résultat	
	30/04/2019	30/04/2020	Augmentation	Diminution	Positif	Négatif
Stock EN	12 676 722	12 678 169	1 447		1 447	
Stock AD	7 801 546	9 741 631	1 940 084		1 940 084	
Stock Centres	5 286 059	5 186 249		99 810		99 810
Total	25 764 328	27 606 049	1 941 531	99 810	1 941 531	99 810

Chaque année, une **dépréciation** sur les stocks est constatée en fonction de la date de durabilité minimale des denrées (DDM) selon les taux de dépréciation suivants :

Type de produit	Taux de dépréciation				
Type de produit	Produits frais				
Date de Durabilité Minimale (DDM)	(yaourts, œufs, fromage)	Autres denrées	Lait		
Antérieures à juin 2020	100%	100%	100%		
A fin juillet 2020	N/A	70%	70%		
A fin août 2020	N/A	60%	60%		
A fin septembre 2020	N/A	50%	50%		
A fin octobre 2020	N/A	30%	30%		
A fin novembre et fin décembre 2020	N/A	10%	10%		
Postérieures à décembre 2020	N/A	0%	0%		

C'est cette méthode qui a été retenue pour les stocks des entrepôts nationaux et AD. Pour les lieux de stockage au niveau des centres, compte tenu du dispositif de valorisation du stock exceptionnel au 30/04/2020, c'est une moyenne du taux de dépréciation des centres sur les trois dernières années qui a été retenue.

	30/04/	/2019	30/04/2020		Dépréciation		Impact sur le résultat	
	Dépréciation	%	Dépréciation	%	Augmentation	Diminution	Positif	Négatif
EN	1 219 008	9,6%	615 264	4,9%		603 743	603 743	
AD	754 289	9,7%	566 707	5,9%		187 581	187 581	
Centres	552 117	10,4%	674 271	12,8%	122 154			122 154
Sous-total Sous-total	2 525 414	9,8%	1 856 243	6,7%	122 154	791 325	791 325	122 154
Provision steaks hachés	873 000		0			873 000	873 000	
Total	3 398 414		1 856 243		122 154	1 664 325	1 664 325	122 154

Le stock CD et DVD des concerts antérieurs à l'exercice en cours est déprécié à 100% pour couvrir le risque de destruction d'invendus.

L'évaluation des stocks et dépréciations est présentée en synthèse au 5. STOCKS ET DEPRECIATIONS DES STOCKS.

4. Créances et autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Les recettes liées aux **téléchargements** et aux **droits d'auteurs** générés par l'activité des Enfoirés sont comptabilisées uniquement au moment de la réception des fonds. En effet, l'association ne dispose pas d'information en provenance du distributeur qui gère la vente de CD / DVD du concert des enfoirés qui permettrait la mise en place d'une procédure de césure et la comptabilisation de produits à recevoir.

Les **subventions d'exploitation** sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au titre duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée. Les subventions non affectées reçues ou attribuées au titre d'une année civile sont comprises dans les comptes de l'exercice prorata temporis.

Les subventions reçues ou attribuées au titre d'exercices ultérieurs sont enregistrées en **produits constatés d'avance** (qu'il s'agisse de subventions affectées ou non). Pour les subventions affectées, la fraction non encore utilisée de la subvention reçue ou attribuée au titre de l'exercice est enregistrée en fonds dédiés. Ainsi, le résultat de l'exercice ne comprend que la part consommée au cours de cet exercice des subventions affectées reçues ou attribuées.

Le poste « **Subventions Union Européenne** » représente les denrées alimentaires reçues et financées au titre du Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD).

5. <u>Trésorerie</u>

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût historique (valeur nominale). Les critères pour réaliser les placements reposent principalement sur la sécurité et la performance.

Le poste « Valeurs mobilières de placement » présenté au bilan pour un montant de 69,6 M€ est constitué essentiellement de comptes à terme présentant une garantie en capital sur la durée du placement.

Le poste « **Disponibilités** » est constitué de sept comptes sur **livrets** pour un montant de 20,5 M€ présentant également une garantie en capital, de **comptes courant** pour un montant de 13,3 M€, et d'une caisse pour un montant de 5 K€.

Les **intérêts courus** sur comptes à termes et livrets sont évalués à 0,6 M€ et ont été comptabilisés.

L'analyse de la variation de la trésorerie est présentée au 7. TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE.

6. Fonds propres

Les fonds propres sont constitués des « Fonds associatifs sans droit de reprise », de « Fonds de prévoyance pour la continuité des Missions Sociales », et de « l'excédent ou déficit de l'exercice » en attente d'affectation. Ces postes sont établis conformément aux statuts et à la réglementation comptable.

Le poste « Fonds associatifs sans droit de reprise » est constitué :

- O Du fonds social statutaire: Ce fonds est alimenté chaque année d'une dotation correspondant à 10 % du résultat financier diminué de l'impôt sur les sociétés du secteur non lucratif. La dotation de cet exercice s'élève à 31 K€, portant le fonds social statutaire à 3,6 M€.
- Des apports par legs, donations : Ils s'élèvent à 89 K€ et correspondent à des libéralités reçus par legs ou donations que l'association a décidé de conserver pour les besoins de son activité.
- Des subventions d'investissements: Les subventions d'investissement affectées à un bien renouvelable par l'association sont maintenues au passif dans les fonds associatifs sans droit de reprise et ne font pas l'objet d'un transfert en compte de résultat. Les subventions d'investissement affectées à un bien non renouvelable par l'association sont inscrites au compte « subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables » et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien.

Le poste « Fonds de prévoyance pour la continuité des Missions Sociales » est doté chaque année du montant de l'excédent ou du déficit de l'exercice.

Le **fonds de prévoyance** et le **fonds social statutaire** permettent d'assurer la continuité de l'action de l'association en cas de forte baisse des ressources. A la clôture, leur montant s'élève à 105,8 M€, permettant ainsi d'assurer 8,9 mois d'activité (rapport du total des Emplois du CER hors excédent et de ces fonds, ramenés en mois).

Le détail de ces postes est donné au 8. FONDS PROPRES.

7. Provisions pour risques & charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées sur la base d'évènements survenus, ou en cours à la clôture de l'exercice, qui rendent ces risques probables. Se reporter au 9. PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES pour le détail de ce poste.

8. Fonds dédiés

Les fonds dédiés représentent les ressources affectées perçues dans le cadre d'un appel aux dons ou dans le cadre de convention de subvention ou mécénat. Sont considérés comme appels aux dons les campagnes permanentes, ponctuelles ou de mailings divers déclarés à la préfecture. Seuls les fonds reçus pour un appel aux dons dont l'action est définie préalablement et portant sur une cause plus restreinte que l'objet de l'association dans son ensemble font l'objet de fonds dédiés. Les fonds dédiés portent sur les natures de recettes suivantes : dons et participations, legs et subventions.

Le détail des fonds dédiés figure au 10. FONDS DEDIES.

9. Autres dettes

Pour les biens meubles ou immeubles provenant d'une succession, legs ou donation et destinés à être cédés par l'association, les mouvements suivants sont comptabilisés :

- Dès la date d'acceptation par le Conseil d'Administration ces biens sont enregistrés en engagements reçus (hors bilan) pour leur valeur estimée, nette des charges successorales et de réalisation pouvant grever ces biens.
- O Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la cession de ces biens, le compte 475 « legs et donations en cours de réalisation » est crédité ou débité des montants encaissés ou décaissés. Au 30 avril 2020 ce compte s'élève à 5,2 M€. Le montant de l'engagement hors bilan correspondant est modifié sur la base des versements constatés.
- Le produit d'un legs est reconnu au moment de la clôture administrative du dossier du legs par le notaire lorsque tous les biens composant celui-ci ont été réalisés. Le montant net est alors enregistré dans les produits de l'exercice et le compte « autres dettes » est ainsi soldé pour le legs concerné.

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

a. Mouvements des immobilisations

Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2019	Augmentation	Diminution	Compte à compte	Valeur brute au 30/04/2020
Logiciel et Autres Immo. Incorporelles	3 666 927	39 786		508 245	4 214 958
Immobilisations incorporelles en cours	830 622	685 422	57 486	-508 245	950 313
Immobilisations incorporelles	4 497 549	725 208	57 486	0	5 165 271
Terrains	516 579				516 579
Constructions	7 972 099				7 972 099
Agencements, installations, aménagts divers et autres immo.	3 535 760	35 626	19 790	18 179	3 569 775
Matériel de transport (transpalettes,)	855 028	5 101	3 524		856 605
Matériel et mobilier (bureau et informatique)	1 152 158	73 316			1 225 474
Autres immobilisations corporelles en cours	980 576	322 322		-18 179	1 284 719
Immobilisations corporelles	15 012 199	436 365	23 314	0	15 425 250

b. Mouvements des amortissements

Amortissements des immobilisations (en €)	Valeur au 30/04/2019	Augmentation	Diminution	Compte à compte	Valeur au 30/04/2020
Amortissement des logiciel et Autres Immo. Incorporelles	3 059 840	493 170			3 553 010
Amortissements des immobilisations incorporelles	3 059 840	493 170	0	0	3 553 010
Amortissements terrains, constructions, et autres immo. corp.	6 058 357	235 212			6 293 569
Amort. / agencts, install, aménagts divers et autres immo.	2 624 436	183 616	9 094		2 798 958
Amort / matériel de transport (transpalettes,)	577 299	84 825	3 524		658 600
Amort. / matériel et mobilier (bureau et informatique)	1 101 999	28 190			1 130 189
Amortissements des immobilisations corporelles	10 362 091	531 843	12 618	0	10 881 316

4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2019	Augmentation	Diminution	Compte à compte	Valeur brute au 30/04/2020
Parts sociales sourscrites auprès d'établissements financiers	1 307 437				1 307 437
Prêts	11 434				11 434
Dépôts et cautionnements versés	251 930	14 428			266 358
Autres immobilisations financières	47 940				47 940
Immobilisations financières	1 618 741	14 428	0	0	1 633 169

5. STOCKS ET DEPRECIATIONS DES STOCKS

	Valeur Brute		Dépréciation		Valeur nette	
Stocks (en €)	30/04/2020	30/04/2019	30/04/2020	30/04/2019	30/04/2020	30/04/2019
Denrées alimentaires	27 606 049	25 764 328	1 856 243	3 398 414	25 749 806	22 365 914
CD et DVD	37 694	43 024	12 794	40 904	24 900	2 120
Stocks	27 643 743	25 807 351	1 869 037	3 439 317	25 774 707	22 368 034

6. TABLEAUX DES CREANCES ET DES DETTES

a. Echéancier des créances et dettes

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A 1 an et plus
Créances de l'actif immobilisé			
Titres immobilisés	1 307 437		1 307 437
Prêts	11 434		11 434
Dépôts et cautionnements versés	266 358		266 358
Créances diverses	47 940		47 940
Total	1 633 169	0	1 633 169
Créances de l'actif circulant			
Créances clients (principalement tournée Enfoirés)	11 543 059	11 543 059	
Autres créances (dont subventions et produits à recevoir)	6 360 075	6 360 075	
Total	17 903 133	17 903 133	0

Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A 1 an et moins de 5 ans	A 5 ans et plus
Emprunts et dettes financières diverses	188 948	18 060	74 064	96 824
Fournisseurs et comptes rattachés	11 310 690	11 310 690		
Dettes fiscales et sociales	3 291 448	3 291 448		
Autres dettes	12 740 396	12 740 396		
Produits constatés d'avance	357 143	357 143		
Total dettes	27 888 625	27 717 737	74 064	96 824

b. Rattachement à l'exercice des charges et produits

Actif	2020	2019	Passif	2020	2019
AUTRES CREANCES			DETTES FOURNISSEURS		
Factures à établir	176 234	0	Factures non parvenues	1 897 551	1 027 797
Produits à recevoir	1 488 324	1 044 449			
Subventions à recevoir	3 592 537	2 834 064	DETTES FISCALES ET SOCIALES		
	5 257 095	3 878 513	Personnel charges à payer	794 544	680 512
			Charges sociales sur personnel à payer	478 424	396 190
			AUTRES DETTES		
			Charges à payer	7 274 677	2 351 053
CHARGES CONSTATES D'AVANCE	330 434	485 989	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	357 143	0
TOTAL	5 587 529	4 364 502	TOTAL	10 802 339	4 455 552

7. TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE

Les Restaurants du Cœur Tableau de trésorerie

	30-a	/r-20
	TRESORERIE EMPLOYEE (K€)	TRESORERIE DEGAGEE (K€)
1. TRESORERIE NETTE AU DEBUT DE L'EXERCICE		90 472
RESSOURCES . DONS . LEGS, DONATIONS et ASSURANCE VIE . PRODUIT DE MANIFESTATIONS . MECENAT, PARTENARIATS . SUBVENTIONS ETAT, COLLECTIVITES TERRITORIALES & AUTRES . PRODUITS DE L'ACTIVITE DES ENFOIRES . AUTRES PRODUITS . PRODUITS FINANCIERS		121 209 74 599 10 819 225 11 572 3 778 14 553 148 472
. PRODUITS EXCEPTIONNELS		5 043
EMPLOIS . ACHATS POUR MISSIONS SOCIALES . AUTRES ACHATS STOCKES . AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES . SALAIRES et CHARGES SOCIALES, IMPOTS et TAXES (dont IMPOT SUR SOCIETE) . SUBVENTIONS ACCORDEES PAR I'AN aux AD . AUTRES CHARGES . CHARGES FINANCIERES . CHARGES EXCEPTIONNELLES	113 989 66 190 322 13 688 6 770 24 063 1 007 2 1 947	
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX PRODUITS ET CHARGES (a)		7 220
. VARIATION DES CREANCES . VARIATION DES DETTES	3 901	10 881
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX CREANCES ET DETTES (b)		6 980
2. VARIATION DE TRESORERIE LIEE A L'ACTIVITE (a + b)		14 200
ACQUISITIONS . IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES CESSIONS . IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 162	7
3. VARIATION DE TRESORERIE DES INVESTISSEMENTS NETS	1 155	
4. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (2 + 3)		13 045
5. TRESORERIE NETTE EN FIN D'EXERCICE (1 + 2 + 3)		103 517
VALEUR MOBILIERES DE PLACEMENT (principalement des Comptes à termes) LIVRETS COMPTES COURANTS CAISSE		69 612 20 576 13 324 5 103 517



8. FONDS PROPRES

Tableau de variation des fonds associatifs (en €)	30/04/2019	Affectation résultat N-1	Apports	Résultat N	30/04/2020
Fonds statutaire	3 550 773		31 000		3 581 773
Apports (Legs, donations, autres)	88 878				88 878
Subventions d'investissement renouvelables par l'organisme	7 834 096				7 834 096
Sous-total Fonds associatif sans droit de reprise	11 473 748	0	31 000	0	11 504 748
Fonds de prévoyance pour la continuité des Missions Sociales	110 389 444	-8 178 888			102 210 556
Résultat comptable de l'exercice	-8 178 888	8 178 888		8 159 117	8 159 117
Total	113 684 304	0	31 000	8 159 117	121 874 420

9. PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES

Tableau des provisions								
Nature des provisions	Provisions au 30/04/2019	Augmentation	Diminution	Provisions au 30/04/2020				
Provisions pour risques et charges								
Provisions pour risques litiges Assurances-vie	534 783			534 783				
Provisions pour invendus CD / DVD Enfoirés	929 474	222 401		1 151 875				
Provisions pour risques AD	7 357			7 357				
Provisions pour risques EO	8 450		4 000	4 450				
Provisions pour charges IS non lucratif	79 977	63 451	45 095	98 333				
Provisions pour grosse réparation péniche	220 000			220 000				
Total	1 780 041	285 852	49 095	2 016 798				

10. FONDS DEDIES

	Tableau de variation	n des fonds dédiés			
Libellés	Montant initialement reçu	Valeur début d'exercice	Engagement	Réalisation / reclassement	Valeur au 30/04/2020
Dons dédiés AD75P LIDL	200 000	137 272		73 235	64 037
Oons dédiés Irrijardin	12 786	10 762		10 762	0
Oons dédiés retour emploi Fondation Carerfour	33 965	2 415		0	2 415
Dons dédiés Renault Trucks AD29 et AD41	18 537	18 537		0	18 537
Oons dédiés CPO 16 AD	10 000	10 000		0	10 000
Dons dédiés LIDL Projet AD	1 050 000	6 465		0	6 465
Dons dédiés gens de la rue AD41 Stop Hunger	23 768	23 768		0	23 768
Pons dédiés Bonobo Jeans	3 000	3 000		3 000	0
ons dédiés Bonobo Jeans	109 144	105 557		105 557	0
ons dédiés Irrijardin	11 894	11 894		11 894	0
Oons dédiés Kellogg's AD44 & AD86	50 500	34 707		15 000	19 707
Oons dédiés Stop Hunger - Tremplins	63 948	63 948		47 778	16 171
Dons dédiés Fondation Carrefour - Projet AD	110 000	110 000		90 000	20 000
Oons dédiés Le Petit Vapoteur	41 322	41 322		41 322	0
ons dédiés Too Good To Go	27 292	27 292		27 292	0
ons dédiés Colthab	4 464	4 464		4 464	0
Ions dédiés Stop Hunger AD27 & AD53	25 000	25 000		25 000	0
ons dédiés Lidl Projet AD	1 500 000	1 500 000		990 283	509 717
ons dédiés Colthab	4 464	4 464			4 464
ons dédiés FDO Réseau emploi	83 900	60 212	0	49 999	10 213
ons dédiés FDO Observatoire	74 518	21 804	0	3 396	18 408
Oons dédiés FDO Petite enfance	50 000	50 000	0	8 135	41 865
ons dédiés FDO ParCoeur	300 000	0	70 719	0	70 719
Oons dédiés FDO Utilité sociale	28 000	0	28 000	0	28 000
ons dédiés Banque Postale	50 000	0	50 000	0	50 000
ons dédiés Fondation Carasso	55 000	0	50 000	0	50 000
ons dédiés Fondation Carrefour	300 000	0	200 000	0	200 000
ons dédiés Fondation Philips	30 000	0	20 000	0	20 000
Oons dédiés Fondation Truffaut	207 359	0	121 747	0	121 747
ons dédiés Irrijardin	10 000	0	2 731	0	2 731
ons dédiés Kellogg's	10 000	0	10 000	0	10 000
ons dédiés Le Petit Vapoteur	55 150	0	49 792	0	49 792
ons dédiés Lidl	1 650 000	0	1 650 000	0	1 650 000
ons dédiés Stop Hunger - GDR	50 000	0	50 000	0	50 000
Oons dédiés Too Good To Go	23 206	0	10 374	0	10 374
Pons dédiés Coca Cola	370 000	0	331 000	0	331 000
Pons dédiés Migros	10 000	0	10 000	0	10 000
	6 657 217	2 272 883	2 654 362	1 507 116	3 420 13

11. AUTRES INFORMATIONS

a. Engagements financiers

1. Engagements reçus

Les legs, donations et assurances-vie restant à recevoir au 30 avril 2020 acceptés par le Conseil d'Administration et en attente de délibération sont estimés :

		AU 30/04	4/2020	AU 30/04/2019	
		Legs et donations passés au CA (acceptés et renoncés)	Legs et donations en attente de délibération	Legs et donations passés au CA (acceptés et renoncés)	Legs et donations en attente de délibération
LEGS	Nombres de dossiers :	162	73	152	62
LEGS	Valorisation en k€ :	9 239	1 958	8 146	2 081
DONATIONS	Nombres de dossiers :	3	0	3	0
DONATIONS	Valorisation en k€ :	167	0	205	0
TOTAL	Nombres de dossiers :	165	73	155	62
TOTAL	Valorisation en k€ :	9 406	1 958	8 351	2 081
		11 364		10 4	132

Ces montants sont estimés à partir de l'évaluation fournie pour chaque dossier par le notaire pour l'acceptation du dossier par le CA, sous déduction des ressources et dépenses réalisées a posteriori.

La subvention FEAD relative à la campagne 2020 pouvant se prolonger jusqu'au 31 décembre, a été signée fin octobre 2019, elle prévoit un montant prévisionnel maximum de 26,9 M€ pour le financement des denrées alimentaires, et 1,3 M€ pour le financement de la logistique.

2. Engagements donnés

Les **engagements en matière de retraite** ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information dans l'annexe en cas d'indemnité significative. Ces engagements ont été évalués par un organisme spécialisé qui a confirmé qu'ils ne sont pas significatifs (61 K€ / Valeur actuelle probable des indemnités à verser).

b. Contrat d'agrément

L'association nationale délivre chaque année aux associations départementales un agrément leur permettant d'utiliser la marque, le nom et le logo (« Les restaurants du cœur » et la photo de Coluche). Dans le cadre de cet agrément, l'association nationale s'engage à fournir également différents moyens (matériels, financiers, prestations...) permettant la mise en œuvre de l'aide à la personne (denrées, formation des bénévoles).

En contrepartie, les associations départementales s'engagent notamment :

- . A participer à la réalisation des objectifs approuvés par l'Assemblée Générale de l'Association Nationale,
- . A respecter les principes et les règles de base qui animent l'action des Restaurants du Cœur (Charte des Bénévoles, Charte Nationale d'Engagement des Restos du Cœur, les incontournables...),
 - . A accueillir les personnes dans les centres d'activités avec respect et convivialité,
 - . A assurer et organiser la continuité des activités Restos toute l'année,
- . A appliquer les directives de l'Association Nationale pour la mise en œuvre de l'activité, la gestion et l'animation de l'ensemble des équipes, la formation de ses membres, le maintien de la bonne image des Restaurants du Cœur à l'égard des tiers, et en matière de gestion financière (collecte de ressources, application du référentiel comptable, certification des comptes par un Commissaire aux Comptes...).

Au 30 avril 2020, 117 associations départementales avaient reçues l'agrément.

c. Contributions volontaires en nature

Les Restaurants du Cœur font figurer dans cette rubrique depuis plusieurs années la valorisation des heures de bénévolat. Le nombre d'heures de bénévolat a été déterminé sur la base de l'approche statistique développée depuis 2011/2012. La valorisation des heures des bénévoles de l'Association Nationale, effectuée sur la base d'une moyenne du SMIC mensuel en vigueur du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020, chargés en prenant en compte au prorata temporis les incidences

des évolutions de taux de charges sociales de 2019 et 2020, représente 1 152 K€ pour 400 bénévoles.

Comme pour l'exercice précédent, en plus du bénévolat, les Restaurants du Cœur ont valorisé d'autres contributions en nature telles que les dons de denrées alimentaires ou de produits d'hygiène, les mises à disposition de moyens techniques, de prestations ou encore de personnel via des mécénats de compétence.

Les dons de denrées alimentaires ont été valorisés en distinguant les différents canaux d'approvisionnement : collecte nationale, collecte départementale, plateformes GMS, dons agricoles, ramasse et dons dans les Associations Départementales et ceux récupérés par nos deux Entrepôts d'Opportunité. Pour chacune de ces sources, les tonnages collectés ont été valorisés sur la base du coût évité c'est-à-dire le prix auquel l'Association aurait dû acheter ces denrées. Sont rattachés à l'Association Nationale les dons qu'elle gère directement à savoir ceux des Entrepôts d'Opportunité et Entrepôts Nationaux, soit 13 746 tonnes pour presque 21,2 M€, ainsi que les dons agricoles estimés après coûts de transformation à 1,2 M€.

A cela s'ajoutent les autres dons, principalement du matériel, et les mécénats de compétences évalués sur la base des informations des entreprises donatrices à 6,3 M€.

d. Résultat du secteur lucratif

L'activité des « Enfoirés » est logée dans un secteur spécifique afin de répondre à la réglementation fiscale et comptable. Les principales ressources sont constituées de la billetterie des concerts des « Enfoirés », de la vente de produits dérivées et des droits d'auteurs, télévisuels et phonographiques.

Le « **Résultat de l'exercice du secteur lucratif** », déterminé selon les règles du Plan comptable général et du plan comptable des associations et fondations, est attaché dans sa totalité au résultat d'ensemble de l'association. L'excédent de l'exercice s'élève à 15,7 M€.

e. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est de 3,1 M€ et correspond principalement aux ressources nettes de charges pour le 30^{ème} anniversaire des « Enfoirés ».

f. <u>Effectif</u>

Effectifs salariés et bénévoles	Nombre moyen			
Effecting salaries et benevoles	30/04/2020 30/04/201			
Contrat aidés	0,00	0,00		
CDD et CDI (ETP)	82,71	76,29		
Bénévoles (nombre au 30/04)	400,00	391,00		



g. Rémunérations des dirigeants

Les fonctions d'administrateurs, de Président, de Trésorier et de Secrétaire général ne sont pas rémunérées.

h. Honoraires des Commissaires aux comptes

Le montant TTC des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés en charges durant l'exercice s'est élevé à 60,3 K€.

i. <u>Evènements postérieurs à la clôture</u>

Dans le contexte sanitaire du Covid19, les mesures mises en places à partir du mois de mars 2020 se sont prolongées jusqu'à la date d'établissement des états financiers. L'incertitude persiste quant à la durée de la crise et ses impacts pour les activités des Restaurants du Cœur. Ceux-ci seront appréhendés au fur et à mesure de l'évolution de la situation, tant pour la mise en œuvre de certaines activités que pour l'obtention de certaines ressources, financières (notamment la collecte de dons et les recettes de manifestations) et en nature (ramasse par ex.).

La continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

12. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU CŒUR - LES RELAIS DU CŒUR

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (K€) 30/04/2020

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	FORMULES	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)	FORMULES
				REPORT DES RESSOURCES DE LA GP NON AFFECTEES NON UTILISEE EN DEBUT D'EXERCICE		0	T1
1 - MISSIONS SOCIALES	126 374	85 633	ST1	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	85 644	85 644	T2
1.1. Réalisées en France - Actions réalisées directement	126 374 126 374	85 633 85 633		1.1 Dons et legs	85 419 74 599	85 419 74 599	
- Actions realisees directement Distribution alimentaire, relais, réseau 3A	12 6 374 101 913	85 633 65 819		Dons manuels non affectés Dons manuels affectés	74 599	74 599	
Logement et hébergement d'urgence	999	458		- Legs et autres libéralités non affectés	10 819	10 819	
Culture, loisirs, et ateliers de français	556	386		- Legs et autres libéralités affectés	10 019	10 019	
Accompagnement vers le retour à l'emploi	2 707	2 323		- Legs et autres libéralités exceptionnels			
Actions menées en faveur des gens de la rue	1 125	852		9			
Microcrédit- accès au droit	222	115		1.2 Autres produits liés à la générosité du public	225	225	
Message des Restos	242	14		- Manifestations	225	225	
Aides diverses et pilotage national des missions sociales et formation des bénévoles	18 610	15 666					
- Versement à d'autres organismes agissant en France				2 - AUTRES FONDS PRIVES	11 572		
1.2. Réalisées à l'étranger							
- Actions réalisées directement							
Versement à d'autres organismes agissant en France							
versement à d'autres organismes agissant en ritance				3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	30 133		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	4 213	0	ST2	- Union européenne	26 355		
2.1.Frais d'appel à la générosité du public	3 909	•	012	- Etat français	2 156		
2.2.Frais de recherche des autres fonds privés	304			- Collectivités territoriales	36		
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	304			- Autres	1 586		
2.5. Charges liees à la recherche de subvertitoris et autres concours publics				- Autres	1 300		
3. FRAIS ACTIVITE "ENFOIRES"	4 345						
				4. AUTRES PRODUITS	20 222		
4. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	4 675	11	ST3	- Produits de l'activité des "Enfoirés"	19 181		
				- Autres	1 041		
		85 644	T3=ST1+ST2+ST3				
I TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	139 608			I TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	147 571		
II DOTATIONS AUX PROVISIONS	277			II REPRISES DE PROVISIONS	1 619		
III ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	2 654			III REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES	1 507		
2.10.10 ZINENTO A REALIGEN OUN REGOVERED ATT LOTES	2 004			DES EX ANTERIEURS	1 307		
				IV VARIATION DES FONDS DEDIES DE LA GP		0	T4
IV EXCEDENT DE RESSOURCES SUR L'EXERCICE	8 159			IV INSUFFISANCE DE RESSOURCES SUR L'EXERCICE			
TOTAL GENERAL	150 698			TOTAL GENERAL	150 698	85 644	T2+T4
V PART DES ACQUISITIONS IMMOS BRUTES DE L'EXERCICE FINANCEE PAR LA GP			T5				
VI NEUTRALISATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOS FINANCEES PAR LA GP			T5 bis (négatif)				
VII TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LA GP		85 644	T6=T3+T5+T5bis	VII TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LA GP		85 644	T6
				SOLDE DES RESSOURCES DE LA GP NON AFFECTEES NON			T7=T1+T2+T4-T6
				UTILISEES AU COURS DE L'EXERCICE			
						1	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	00.077			EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NAT	URE		
Missions sociales	28 653			EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NAT			
	28 653 63 1 225				1 152 28 789		

a. Principes généraux

Le compte d'emploi annuel des ressources (CER), a été élaboré conformément aux dispositions du règlement n°2008-12 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Il est structuré de la façon suivante :

- Le total des emplois et ressources présenté dans les colonnes 1 et 2 est égal au total des charges et des produits du compte de résultat. Le CER présente l'emploi des ressources selon leur destination (missions sociales, frais de recherches de fonds, frais de fonctionnement...). Le résultat apparaissant au compte d'emploi des ressources est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat.
- Les colonnes 3 et 4 du tableau ont pour objectif de suivre dans le temps les ressources non affectées issues de la générosité publique et la manière dont elles ont été employées. Un solde de début et de fin d'exercice est présenté.

b. <u>Définition des missions sociales</u>

Les Restaurants du Cœur ont pour mission d'apporter une assistance bénévole aux personnes en difficulté, que ce soit dans le domaine alimentaire, par l'accès à des repas gratuits, ou dans le domaine de l'insertion sociale et économique, par tout moyen approprié.

En complément de l'action directe vis-à-vis des bénéficiaires, les Restaurants de Cœur portent témoignage auprès des pouvoirs publics et de l'opinion publique dans son ensemble, afin de contribuer à la mise en œuvre des politiques cohérentes en faveur des plus démunis ou de défendre des dispositifs efficaces.

Les **missions sociales** sont donc uniquement **réalisées en France** et ne comprennent que les actions réalisées directement (les Associations Départementales constituant avec l'Association Nationale le réseau des Restaurants du Cœur). Elles sont définies de la manière suivante :

- Distribution alimentaire, Actions d'accompagnement en centre: Achats de marchandises, frais de transport, de stockage, de manutention, locations et frais des centres de distribution et frais engagés pour les activités d'aide à la personne dans les centres, les Restos Bébés, entrepôts d'opportunité, Ulysse...
- Logement et Hébergement d'Urgence : Frais engagés pour la gestion des différents types d'hébergements et de logements développés par les Restaurants du Cœur (hébergement d'urgence, lieu de vie, sous-location...),
- Culture, loisirs, et Ateliers de français, Aide aux devoirs: Coûts des activités culturelles et de loisirs (opérations cinéma, sorties culturelles, séjours de vacances pour les plus démunis...), coûts des ateliers de français et d'alphabétisation, de l'accompagnement scolaire,

- Accompagnement vers le Retour à l'Emploi: Frais engagés pour les actions d'insertion par l'emploi: ateliers et jardins d'insertion, soutien à la recherche d'emploi, micro-ateliers d'initiation informatique,
- Actions menées en faveur des Personnes privées de chez soi : Coûts des activités à destination des personnes contraintes de vivre à la rue (camions, maraudes, points chauds, accueil de jours et opération Grand Froid en hiver...)
- Microcrédit, Conseil Budgétaire Accès aux Droits et à la Justice : Coûts des actions menées en faveur du micro-crédit, du conseil budgétaire ou de l'accès aux droits et à la justice.
- Message des Restos: Coûts liés à l'action de plaidoyer menée à l'échelon national pour lutter contre l'exclusion et la pauvreté.
- Aides diverses, pilotage national des missions sociales et formation des bénévoles :
 Dépenses engagées par l'Association Nationale pour le soutien des actions des
 Associations Départementales et le développement des missions sociales : groupes
 d'appui, antennes, relations avec les Associations Départementales, animation des
 réseaux, ainsi que les frais de formation des bénévoles...

Chacune des missions sociales comprend les coûts des services du siège national en charge de ces activités.

c. Affectation des charges et répartition des coûts

<u>Missions sociales</u>: Les dépenses relatives aux missions sociales correspondent aux coûts engagés par l'Association pour la réalisation des opérations. Ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait.

Ces dépenses comprennent les **coûts directement affectables** (imputés dès l'enregistrement comptable de l'opération) et les **coûts non directement affectables** répartis selon des clés approuvées par le Conseil d'Administration pour l'Association Nationale.

Seule la charge réellement engagée est affectée au titre de la mission sociale. Les **provisions** sont ainsi enregistrées dans la rubrique « **dotations aux provisions** » ou « **reprises de provisions** » du CER, selon qu'elles sont constituées ou reprises.

Les **dotations aux amortissements** peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les **frais financiers** se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée doivent être inscrits au titre des missions sociales.

Frais de recherche de fonds :

- Frais d'appel à la générosité du public : Ce poste comprend les frais d'appel aux dons (publipostage, encart presse ...), le traitement des dons et reçus fiscaux, la recherche et gestion des legs, donations et assurance-vie, la gestion et les frais d'organisation des manifestations et le coût du personnel dédié. Cette rubrique inclut également une quote-part des frais Internet et des frais de dépenses de services généraux du siège.
- Frais de recherche des autres fonds privés : Ce poste comprend les charges du service Mécénat Partenariats de l'Association Nationale ainsi qu'une quote-part des frais de dépenses de services généraux du siège national.

<u>Frais de fonctionnement</u>: Les frais de fonctionnement comprennent l'Informatique (hors les frais directement affectables à une mission sociale), l'Administration, la Comptabilité, la Gestion, ainsi que le coût du service Communication national et une quote-part des frais des services généraux du siège national et les frais de siège des Associations Départementales.

Frais de l'activité « Enfoirés » : Ce poste comprend :

- Les frais liés aux concerts des Enfoirés (frais de location de salle, frais des personnels technique, secourisme, de transport et d'hébergement),
- Les frais liés aux ventes de CD et DVD (frais de fabrication, commissions versées aux distributeurs),
- Les frais communs à l'activité (Taxes et impôts auxquels est soumise cette activité selon les règles particulières aux associations)
- Les charges du service Enfoirés de l'Association Nationale.

d. Ressources issues de la générosité du public et affectation aux emplois

Les **ressources issues de la générosité du public** sont les dons de particuliers et d'entreprises (hors conventions de mécénat, de produit-partage ou sponsoring), les legs, les donations et assurance-vie ainsi que le produit des manifestations.

L'appel annuel à don des Restaurants du Cœur est fait pour l'ensemble de l'activité de l'Association. Les dons ne sont pas des fonds affectés, sauf indication contraire de la part du donateur.

Les **ressources non affectées issues de la générosité publique** financent en priorité les missions sociales après utilisation des fonds affectés obtenus (qu'il s'agisse de subventions, de dons, de donations ou de legs). Selon ce principe, l'ordre d'affectation des ressources aux emplois est le suivant :

- Subventions affectées,
- Générosité du public affectée,
- Autres fonds privés affectés,
- Générosité du public non affectée,
- Autres fonds privés non affectés et autres produits.

Si les ressources non affectées issues de la générosité du public sont supérieures au total des

missions sociales, le solde financera les frais d'appel à la générosité du public puis les frais de fonctionnement.

Par exception, les **abandons de frais des bénévoles** sont considérés comme étant affectés au secteur d'activité correspondant au travail du bénévole (ex : un bénévole travaillant pour le secteur « Distribution alimentaire » verra ses abandons de frais imputés à cette activité ; un bénévole exerçant une fonction de direction associative verra ses abandons de frais imputés en frais de fonctionnement).

Les produits de l'activité « Enfoirés » financent en priorité les frais de cette activité.

Les immobilisations sont prioritairement financées par les ressources autres que celles émanant de la générosité du public. L'acquisition d'une immobilisation financée par un don ou une libéralité affectée peut néanmoins se produire.

Le suivi de l'utilisation de la générosité du public est effectué si l'immobilisation est acquise par l'Association Nationale des Restaurants du Cœur.

En ce cas, le financement et les dotations aux amortissements afférents apparaissent sur les lignes T5 et T5 bis du CER.

La variation des fonds dédiés de la générosité du public représente l'utilisation des fonds affectés par le donateur et issus de la générosité du publique, ou la constatation du fonds dédié lorsque le don n'a pu être utilisé conformément à sa demande sur l'exercice.

e. Autres ressources

Le poste « **Autres fonds privés** » comprend les fonds versés par les entreprises sous forme de mécénat, produit-partage ou sponsoring, ainsi que les aides financières versées par des organismes privés à but non lucratif.

Le poste « **Subventions** » comprend les fonds versés par l'Union Européenne, l'Etat et les collectivités locales ainsi que les établissements publics.

Le poste « Autres produits » comprend :

- Les ressources liées au spectacle des Enfoirés (billetterie, vente de CD et DVD, cessions de droits associés),
- Les produits financiers qui proviennent des fonds collectés placés à court terme en raison du décalage intervenant entre les rentrées et les dépenses ou des réserves constituées par l'Association Nationale pour faire face à des risques éventuels,
- Les produits divers de gestion,
- Les produits des ventes des Ateliers et Chantiers d'Insertion, les loyers perçus dans le cadre des sous-locations...